

# **80** % DES FEMMES HANDICAPÉES SUBISSENT DES VIOLENCES'



0140470606



Association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir Femmes handicapées, citoyennes avant tout! www.fdfa.fr - contact@fdfa.fr



\* Résolution du Parlement européen du 26 avril 2007

Rapport annuel 2020

# HUMILIÉE, INSULTÉE, FRAPPÉE

# OSEZ EN PARLER

ÉCOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES

01 40 47 06 06



→ LES JALONS 2020

- LES CHIFFRES ←
- **→ L'ÉCOUTE ET LES PERMANENCES** 
  - L'IMPACT DU PREMIER CONFINEMENT (+
- **→ LES STATISTIQUES** 
  - LA FORMATION DES ÉCOUTANTES <
- → LE SITE EVFH
- **LE LANCEMENT DU SITE ←**
- → LA REVUE DE PRESSE
- SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX 🗲
- **→** SUR YOUTUBE

- AFFICHE & FLYER ←
- **→** ACTIONS EXTÉRIEURES
- **GROUPES DE TRAVAIL**
- → SUITES DU GRENELLE
- RÉFÉRENCEMENTS
- **→** PARTENAIRES FINANCIERS

Ouverte en mars 2015, Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 est la première permanence en France d'écoute, d'orientation et d'aide juridique, sociale, psychologique et administrative de femmes handicapées victimes de violences voire de maltraitances.

En 2020, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FDFA a vu son activité bouleversée par la crise du COVID-19. Ainsi, lors du premier confinement, la ligne d'écoute a été suspendue pendant près d'un mois, le temps que des solutions techniques soient mises en place pour permettre la reprise des permanences téléphoniques à distance.

À l'automne, juste avant le second confinement, FDFA a souscrit une nouvelle offre de téléphonie auprès d'Orange afin de permettre la gestion de la ligne d'écoute à distance. Cette nouvelle solution technique a été opérationnelle dès octobre, permettant une plus grande souplesse dans les renvois d'appel vers nos écoutantes confinées. Cependant, cette solution technique ne nous permet pas d'établir des statistiques sur le nombre d'appels reçus par notre numéro pour l'année 2020.

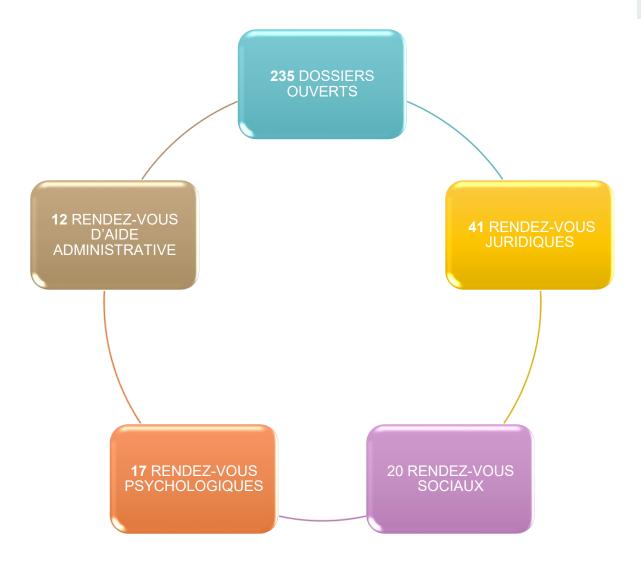
FDFA a pu compter sur ses bénévoles malgré le climat anxiogène. Les écoutantes ont été très investies pendant les confinements. Certaines se sont même proposées d'assurer des permanences pendant les vacances de Noël, période de fermeture de l'Écoute en temps ordinaire.

FDFA a été contactée par de nombreuses bénévoles souhaitant rejoindre notre association : cet afflux de bonnes volontés nous a permis de recruter de futures écoutantes et d'organiser un mois de formation à distance en juillet.

Un temps envisagé pour un lancement le 8 mars, le site Écoute Violences Femmes Handicapées (<a href="https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr">https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</a>) a finalement été officiellement lancé le 25 novembre 2020 pour la Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Destiné aux femmes handicapées victimes, à leurs proches, aux professionnel·les qui les accompagnent autant qu'aux personnes intéressées par la question, ce site est un centre d'informations sur nos actions et un centre de ressources compilant textes de lois, rapports, analyses, vidéos, études...



# Les Chiffres



La fermeture du local associatif pendant les périodes de confinement a impacté le nombre des permanences et des rendez-vous. En revanche, le nombre de dossiers ouverts se maintient par rapport à 2019.



# <u>L'Écoute et les Permanences</u>

## En 2020, on comptabilise:

- 369 heures d'écoute (contre 381 en 2019)
- 49 heures de permanence juridique
- 36 heures de permanence sociale
- 16 heures de permanence de l'écrivaine publique
- 24 heures de permanence psychologique
- 235 dossiers ouverts pendant la période (227 en 2019)
- 41 rendez-vous juridiques
- 20 rendez-vous sociaux
- 12 rendez-vous d'aide administrative
- 17 rendez-vous d'aide psychologique

Le nombre d'appels sur l'année n'est pas disponible suite au changement d'offre de téléphonie à l'automne et à la généralisation des écoutes à distance pendant les confinements.

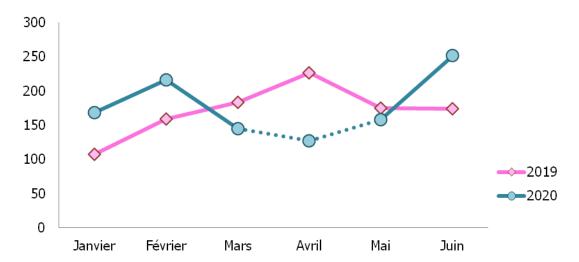


# L'impact du premier confinement

Une comparaison à périmètre égal a été établie afin d'étudier l'impact du confinement sur le nombre d'appels reçus. Il est à noter que les permanences – pour des raisons de faisabilité technique – ont été suspendues entre le jeudi 19 mars et le jeudi 16 avril. Ensuite et jusqu'au déconfinement, quatre écoutantes bénévoles ont assuré les permanences à distance.

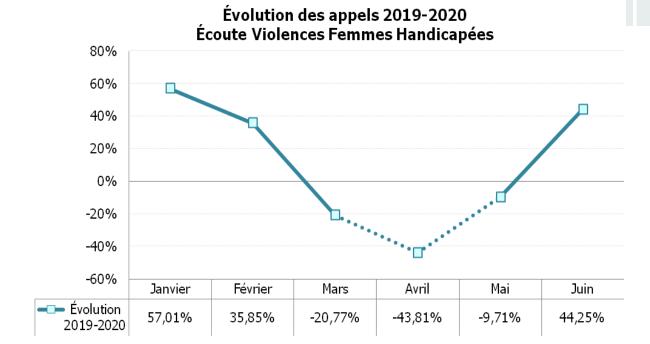
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	TOTAL
2019	107	159	183	226	175	174	1024
2020	168	216	145	127	158	251	1065
Évolution 2019-2020	+ 57,01%	+ 35,85%	- 20,77%	- 43,81%	- 9,71%	+ 44,25%	4,00%

## Évolution des appels 2019-2020 Écoute Violences Femmes Handicapées





L'évolution des appels marque donc une chute des appels de plus de 43 % au plus fort du confinement.





# Les Statistiques

## Analyse qualitative des dossiers ouverts :

Répartition des appelantes :



Même si notre numéro est clairement identifié comme un numéro dédié aux femmes handicapées victimes de violences, certaines femmes valides nous appellent.

Parmi elles, 83,33 % sont les victimes de violences, les autres appels émanant de tierces personnes qui veulent dénoncer des violences..

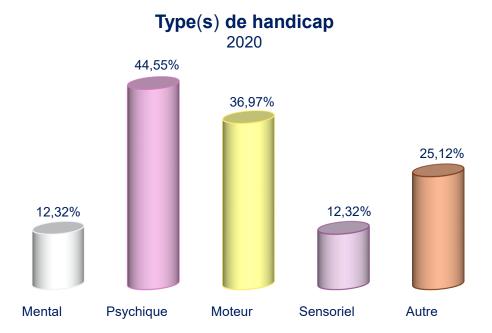
Toutes ces personnes ont été redirigées vers le 3919, le CFCV, le CIDFF ou d'autres associations d'aide aux victimes (Libres Terres des Femmes, Voix de Femmes...). Certaines ont été orientées vers des assistantes sociales de secteur, vers des CMP, des bureaux d'aide aux victimes ou vers la police et la gendarmerie.

## Remarques liminaires:

L'objectif premier du numéro est d'écouter et d'entendre les femmes handicapées victimes de violences et de maltraitances, pas de remplir un questionnaire. Les dossiers sont ouverts et les items des fiches renseignés **APRÈS** l'écoute, selon les notes prises au fil de l'eau par les écoutantes.

Il peut donc se trouver que les renseignements utiles à l'étude statistique ne soient pas tous disponibles. Cette absence sera indiquée dans les diagrammes suivants comme « non renseigné ».





Lorsqu'est mentionné comme type de handicap « autre », il s'agit essentiellement de maladies invalidantes ou de problèmes de santé chroniques : fibromyalgie, endométriose, maladie auto-immune, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, etc.

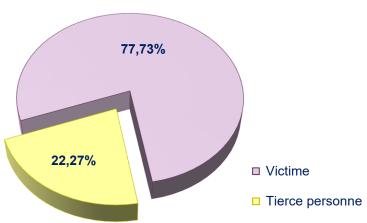
Il est à noter que le choix des catégories est celui de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). À des fins de comparaisons statistiques, nous avons choisi de ne pas subdiviser les handicaps. Ainsi, dans les handicaps sensoriels, la distinction n'est pas faite entre les personnes porteuses d'un handicap visuel et celles porteuses d'un handicap auditif.

Le total des pourcentages dépasse 100 % puisque les victimes peuvent être porteuses de plusieurs types de handicap.

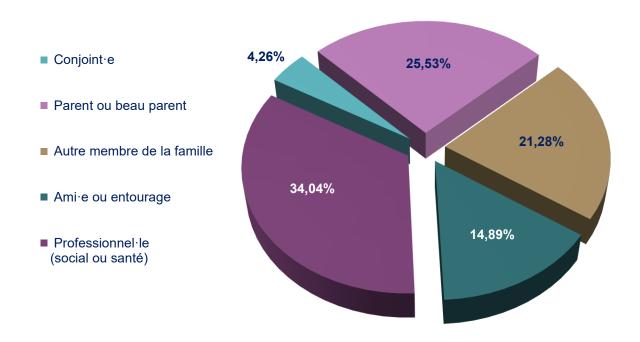
Lorsque l'origine du handicap est mentionnée (dans 68 % des cas), 29,86 % des appelantes ont un handicap de naissance, 9,48 % suite à un accident, 9,95 % suite à des violences. Les autres sources du handicap entrent dans la catégorie « autre » soit une évolution de l'état de santé vers une perte d'autonomie.



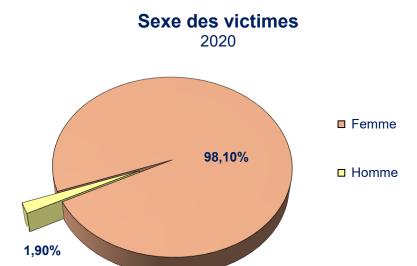


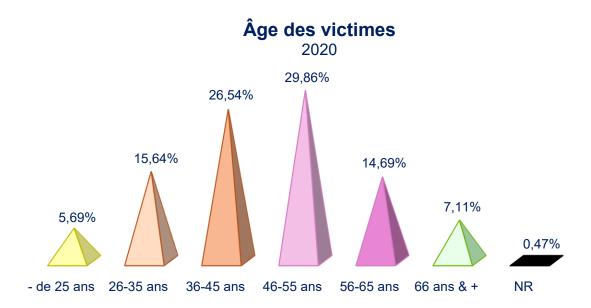


# Qualité de la tierce personne 2020



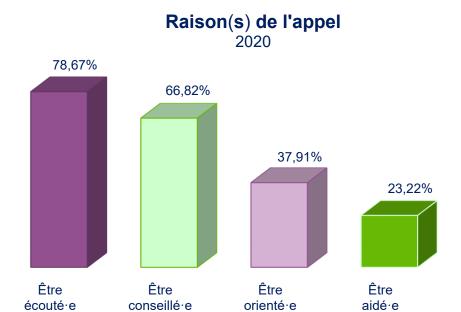
Lorsqu'une tierce personne appelle pour une femme handicapée victime de violences, il s'agit majoritairement de personnes de l'entourage familial : parents, enfants et autres membres de la famille représentent 45,45 % des appels passés par des tiers.





Lorsque l'âge des victimes est renseigné, il est à noter que les femmes qui nous contactent le plus sont celles âgées entre 46 et 55 ans. Cette tendance amorcée en 2018 s'affirme donc pour la 3ème année consécutive.

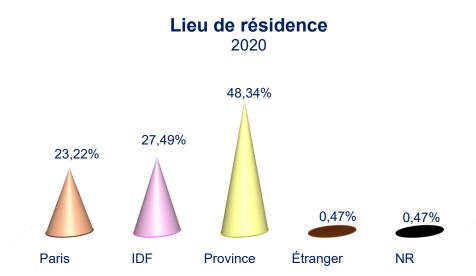




Les appelant·es mentionnent principalement le besoin d'être écouté·es et conseillé·es comme raisons de leur appel à l'Écoute Violences Femmes Handicapées.

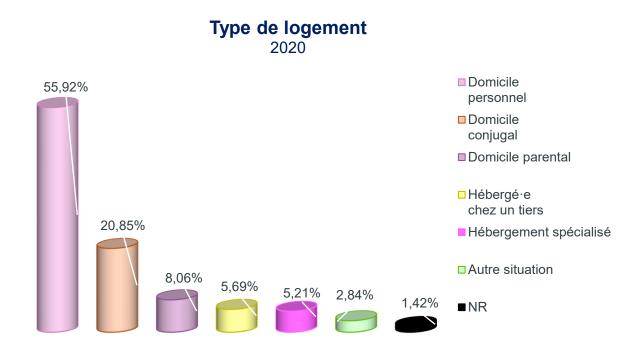
Dans le diagramme ci-dessus, le total des pourcentages dépasse 100 % puisque chaque appelante pouvait donner plusieurs critères.





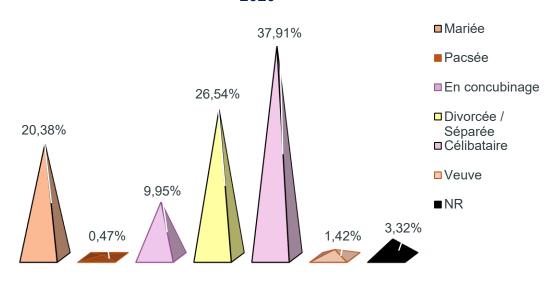
En 2019, la répartition des appels est équilibrée entre Paris et région parisienne (50,71 %) d'un côté et province (48,34 %) de l'autre.

Cette répartition conforte la nature nationale de notre numéro d'écoute.

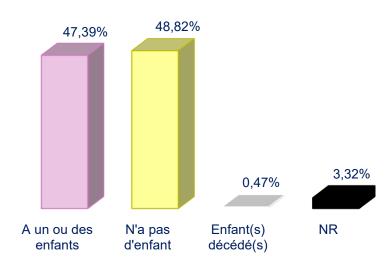






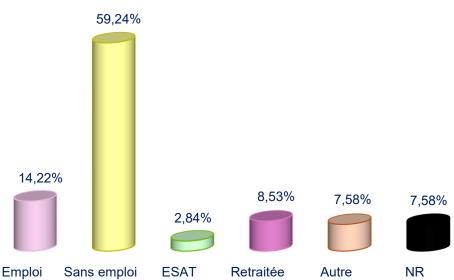


# **Situation familiale** (enfants) 2020



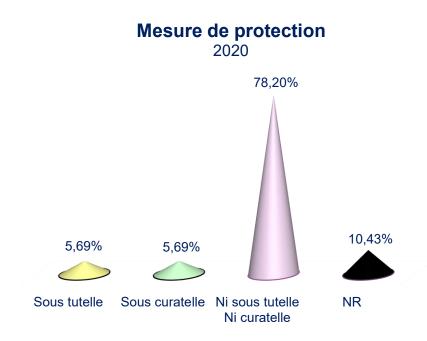




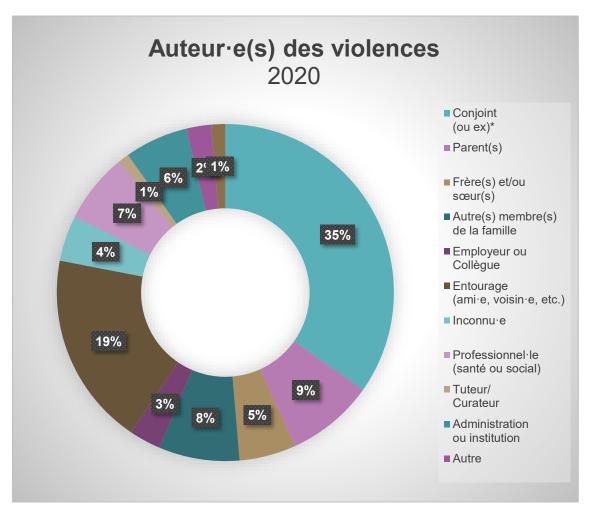


Les renseignements sur le type de logement, la situation de famille et la situation professionnelle sont des indicateurs permettant de mieux appréhender la situation des femmes victimes de violences dans leur vie sociale.

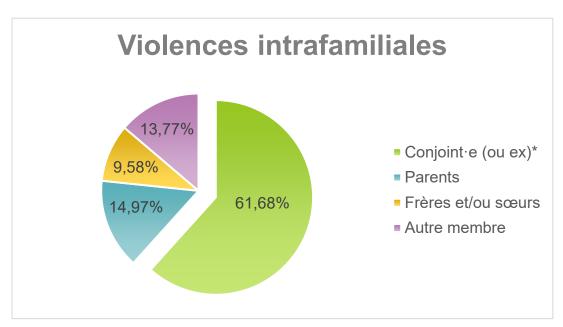
On remarquera le fort pourcentage de femmes sans emploi dans nos statistiques sans pour autant pouvoir expliquer ce chiffre par manque d'informations.





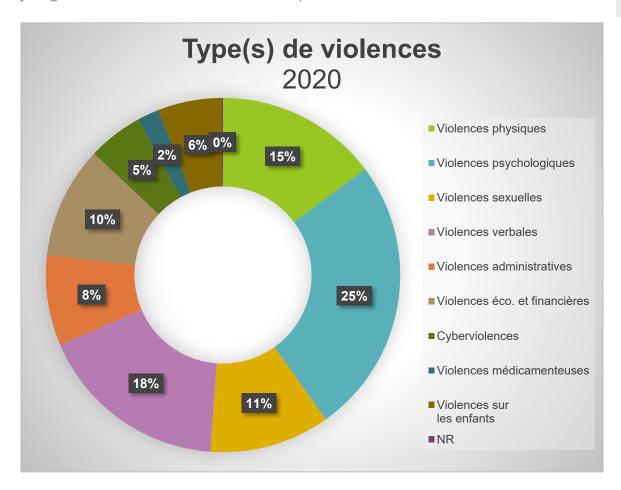


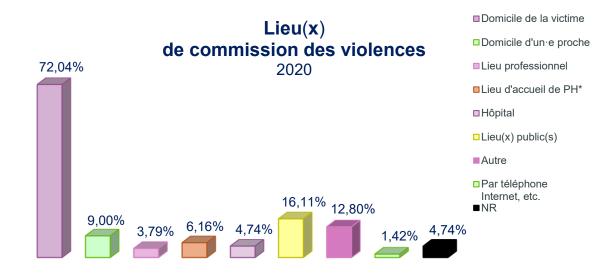
<sup>\*</sup> Terme employé au sens large. En effet, il désigne le conjoint, le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ou le concubin de la victime, ainsi que les anciennes relations de cette nature (ex-conjoint, ex-concubin, etc.).





S'agissant des types de violences vécues par les femmes en situation de handicap, le cumul des chiffres dépasse 100 % puisqu'il y a généralement coïncidence de plusieurs violences.

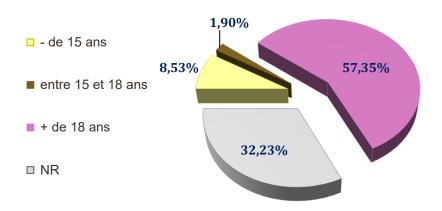




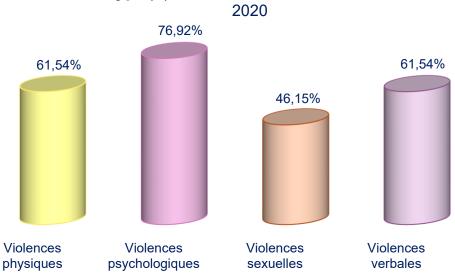
<sup>\*</sup> Lieu d'accueil, de soin et/ou d'hébergement pour personnes en situation de handicap



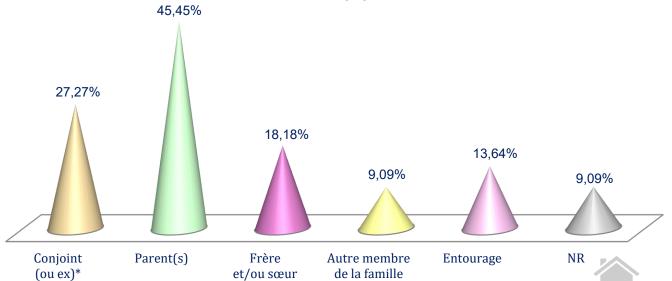
## Âge des premières violences 2020



## Type(s) de violences antérieures

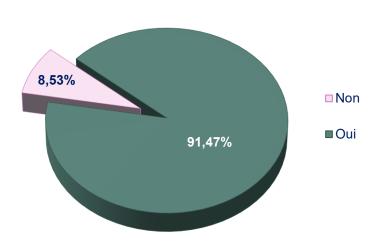


# Auteur·e(s) des violences antérieures 2020

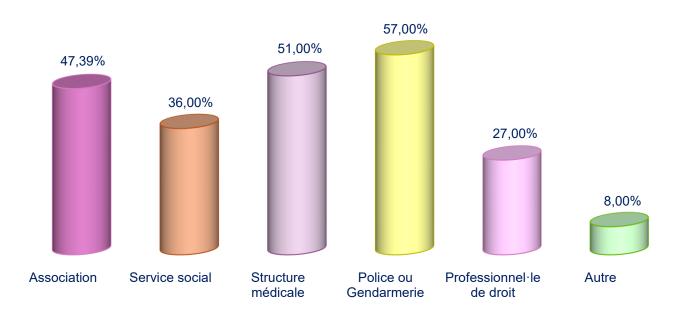


Il s'agit ici des rapports des appelantes avec d'autres structures d'aide ou d'accompagnement :

# Contact avec d'autres structures



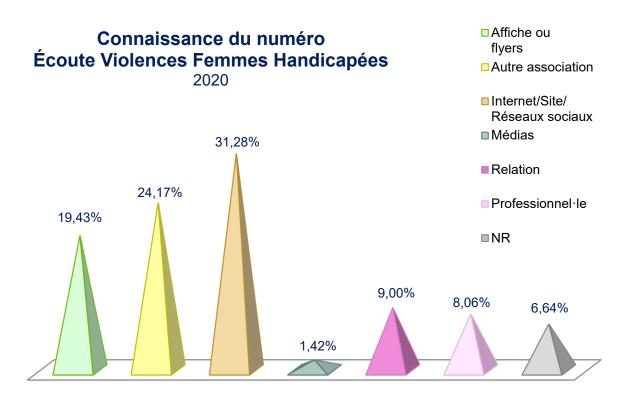
# Autre(s) structure(s) contactée(s) 2020





# Après l'écoute...

Lorsqu'il est demandé aux appelantes comment elles ont connu le numéro de l'Écoute Violences Femmes Handicapées, la plupart d'entre elles en ont eu connaissance par internet. La connaissance par les affiches et flyers passe en seconde position cette année.

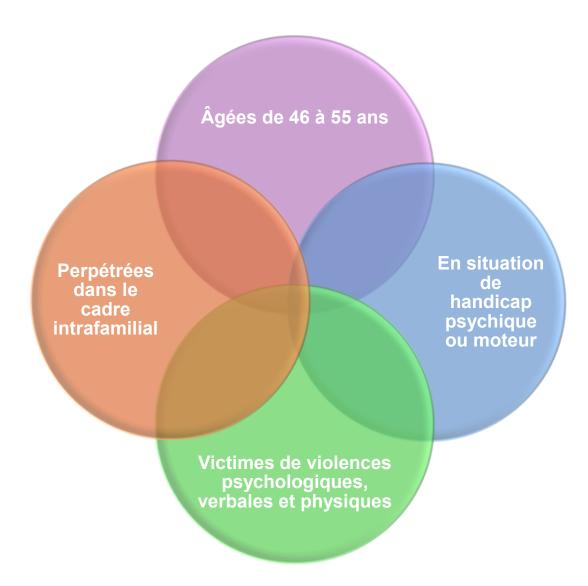


# Orientation(s) après l'échange 2020 16,80% Permanence FDFA Autre structure Aucune orientation



## Pour résumer...

En 2020, les femmes ayant contacté l'Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 sont majoritairement :





# La formation des écoutantes

À la suite du premier confinement, FDFA a été contactée par de nombreuses bénévoles souhaitant rejoindre notre association : cet afflux de bonnes volontés nous a permis de recruter de futures écoutantes et d'organiser un mois de formation à distance en juillet.

Le support pédagogique a été le MOOC (cour en ligne) « <u>Violences faites aux femmes</u> » qui aborde les types de violences, les causes des violences, les formes particulières des violences, les vulnérabilités et violences, les données épidémiologiques et juridiques, les conséquences des violences, la prise en charge des victimes, les enfants covictimes et la prévention des violences. Pour relever le défi de l'élimination de toute violence à l'égard des femmes, ce MOOC s'appuie sur une approche globale et interdisciplinaire visant l'appropriation de connaissances et le développement de cadres d'analyse et de méthodologies d'intervention.



Les bénévoles étaient invitées à suivre deux sessions par semaine (environ 4 heures) du cours en ligne avant une réunion hebdomadaire en visioconférence pour une mise en commun des connaissances et un approfondissement de certains points vus dans le MOOC. Ces réunions permettaient également de répondre aux questions que pouvaient se poser les futures écoutantes.

Cette formule « à distance », totalement inédite, a permis la formation théorique de cinq nouvelles bénévoles. Elle a été complétée par une journée en présentiel sur le handicap psychique, les mécanismes de l'écoute et les aspects pratiques. Toutefois, les différents confinements n'ont pas rendu possibles les écoutes en binôme avec des écoutantes confirmées, étape indispensable pour valider la formation et être totalement opérationnelles.



## Le site EVFH

Pour aller plus loin dans la lutte contre les violences faites aux femmes en situation de handicap, FDFA a souhaité mettre en ligne un site dédié à cette question.

Son objectif : proposer un important centre de ressources tout en étant la vitrine des actions de l'association sur ce sujet.

Encore une fois, FDFA a fait appel à Action Handicap France – qui avait créé le site fdfa.fr - pour le développement de ce site. C'est le <u>Studio Vilaspasa</u>, spécialiste de l'accessibilité, qui en a assuré la réalisation.

L'accessibilité a été une de nos priorités. Ainsi, de nouveaux outils ont été mis en place : une fonction « dys » pour que le texte apparaisse dans une police adaptée aux personnes dyslexiques, des contenus en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour les personnes porteuses de handicap mental ou de troubles cognitifs et la possibilité d'utiliser <u>FACIL'iti</u>, solution qui adapte l'affichage des sites en fonction des besoins visuels, moteurs, cognitifs des internautes.





Les ressources en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) ont été illustrées par Marie Breznaÿ, dessinatrice bénévole, qui les a créées spécifiquement pour notre site.



Autre ressource réalisée exclusivement pour notre site, la vidéo de présentation de l'Écoute Violences Femmes Handicapées : ce court spot a pour objectif de permettre d'identifier différentes formes de violences dont sont victimes les femmes en situation de handicap.



Enfin, « Le droit des femmes handicapées victimes de violences en matière de dépôt de plainte » vidéo réalisée par Sophie Savattier met en lumière le droit des femmes handicapées victimes de violences lorsqu'elles se rendent dans un commissariat ou une gendarmerie pour porter plainte.





Le souci d'accessibilité a été étendu à l'accessibilité linguistique de l'information : une fonction de traduction automatique en anglais, allemand, espagnol et italien est disponible sur notre site.

Pour plus de sécurité, des <u>tutoriels pour effacer l'historique de navigation</u> ont été créés et un bouton « quitter rapidement le site » a été mis en place : il ouvre deux autres pages dans le navigateur et efface automatiquement la visite du site Écoute Violences Femmes Handicapées de l'historique.

Des liens permettent de visiter directement le site générique de l'association ainsi que nos différentes pages sur les réseaux sociaux, créant ainsi une continuité numérique.

Au niveau de l'ergonomie, l'arborescence a été pensée pour que la navigation soit la plus simple et la plus intuitive possible.

Sur la page d'accueil, l'orientation peut se faire en suivant les rubriques qui ouvrent des menus déroulants ou bien en utilisant les blocs thématiques en fonction des situations : femme en situation de handicap subissant des violences, proche de femme handicapée, professionnel·le accompagnant une femme handicapée et enfin personne en recherche d'informations sur la question des violences vécues par les femmes en situation de handicap.





Le centre de ressources s'organise en six thématiques permettant de couvrir l'intégralité des documents :

- Les *documents EVFH*, à savoir les ressources produites par l'association (rapports, études, supports visuels...)
- La *bibliothèque* avec les ouvrages traitant des violences vécues par les femmes, en situation de handicap ou non
- La *vidéothèque* avec les films <u>Violences du silence</u>, les reportages consacrés à FDFA ainsi que des interventions filmées
- Les études, rapports et revues de presse
- Justice et Loi recoupent les textes juridiques
- Ailleurs dans le monde propose des textes de référence sur les violences et discriminations vécues par les filles et femmes handicapées.



Enfin, un important travail a été réalisé pour décliner les couleurs de l'affiche en charte graphique. Olivier Vilaspasa a dessiné l'habillage du site ainsi que les nouveaux logos. Le cercle – déjà présent dans le logo de FDFA – a été conservé. Un camaïeu allant du prune au rose a été choisi comme identité visuelle pour sa forte résonnance avec le violet généralement associé au féminisme.







## L'équipe en charge du projet

Marie Conrozier et Isabelle Dumont, les deux salariées de l'association, ont été mobilisées tout au long de l'année – de la première réunion le 24 janvier avec les développeurs jusqu'au lancement du site le 25 novembre – pour la coordination de ce projet.

Elles ont assuré la rédaction des pages, la recherche et la mise en ligne de contenus ainsi que le recrutement et l'encadrement des stagiaires et des bénévoles impliqué·es.

L'expertise des écoutantes a également été sollicitée. Ainsi, c'est Jocelyne Vaysse, psychiatre et écoutante, qui a rédigé les pages <u>Suis-je victime de violences</u>? et Que faire en cas de violences?

FDFA tient à adresser un grand merci à toute l'équipe qui s'est investie dans ce projet.

.



Les avatars de nos deux salariées



## Le lancement du site

Prévu initialement le 8 mars, le lancement du nouveau site <u>https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</u> a été réalisé le 25 novembre 2020, Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Destiné aux femmes handicapées victimes de violences (4 femmes sur 5), aux proches et aux professionnel·les mais aussi à toute personne en quête d'informations, ce site vient compléter le dispositif d'écoute, d'orientation et d'aide Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06.

En raison du contexte sanitaire, le lancement a été effectué sous forme de webinaire (séminaire en ligne) sur la plateforme Zoom et en direct sur Facebook Live.



C'est à **Blandine Métayer**, marraine de l'association, qu'est revenu l'honneur d'ouvrir la matinée avec la lecture en direct d'un texte de Maudy Piot « <u>Le handicap comme violence</u> », extrait de l'ouvrage *Mes Yeux s'en sont allés – Variations sur le thème des perdant la vue*.

Blandine Métayer

**Danielle Michel-Chich**, coprésidente de l'association, a ensuite pris la parole pour remercier Blandine Métayer de son soutien et lancer officiellement les <u>échanges</u>.



Danielle Michel-Chich





Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, retenue par d'autres obligations, avait tenu à nous faire parvenir une vidéo dans

laquelle elle saluait le travail pionnier de FDFA pour faire connaître l'ampleur des violences vécues par les femmes en situation de handicap.

Après une <u>transition</u> par Danielle Michel-Chich fut diffusé le <u>film</u> de présentation du site <u>https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</u> réalisé par **Luna Zimmermann**, vidéaste bénévole. Ce film donne la parole, entre autres, aux concepteurs du site qui présentent les fonctionnalités techniques mises en place pour garantir la meilleure accessibilité possible.



Pour compléter ce film, Danielle Michel-Chich a proposé un temps de <u>dialogue</u> avec **Sophie Savattier** qui a réalisé un court-métrage animé dans le cadre de son stage MDA3. Intitulé « <u>Porter plainte</u> », ce film d'animation propose aux femmes en situation de handicap victimes de violences des informations sur leurs droits en matière de dépôt de plainte.



Sophie Savattier



« Porter plainte »



La présentation s'est ensuite poursuivie avec une session de questions-réponses portant tant sur le contenu du site que sur ses fonctionnalités. L'accessibilité du site a surtout retenu l'attention des participant·es. C'est **Olivier Vilaspasa**, webdesigner qui a développé ce site, spécialiste en accessibilité et référencement, qui a répondu à ces interrogations techniques. **Isabelle Dumont**, chargée de mission communication et développement associatif et **Marie Conrozier**, chargée de mission Lutte contre les violences, ont pour leur part répondu aux questions plus générales sur le dispositif Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 et sur le centre de ressources.

Pour conclure cet événement, Blandine Métayer avait réuni autour d'elle, dans une pastille vidéo, 17 comédiennes et comédiens pour une lecture chorale du « <u>Temps</u> aveugle », superbe poème en prose de Maudy Piot.



#### Accessibilité

L'intégralité des échanges a été sous-titrée en direct par vélotypie, rendant l'événement accessible aux personnes déficientes auditives.



## Portée de l'événement :

On estime qu'une **centaine de personnes ont assisté en direct** à l'événement, que ce soit sur Zoom ou en Facebook Live (pour 161 inscriptions).

Le <u>webinaire</u> est disponible sur la page Facebook de FDFA et a été vu à ce jour **1.959** fois.

Un important travail de communication a été effectué par **Camille Veillard**, bénévole en charge de la communication digitale et des relations presse.

Ainsi ce sont une **vingtaine d'articles** qui ont été publiés autour de cette actualité dans des médias nationaux comme *Libération*, dans des médias féministes, des médias du handicap ou encore des médias professionnels du secteur médical ou social. (Voir ci-après la revue de presse)

Côté réseaux sociaux, les publications sur le lancement du site ont été vues **81 400** (vues cumulées Facebook et Twitter).

Enfin, entre le 25 novembre et le 31 décembre 2020, le site <a href="https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr">https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</a> a accueilli 3 123 visiteuses et visiteurs pour 11 088 pages visitées.



# La revue de presse

L'activité média a été particulièrement riche en 2020.

Ainsi, le refus des **assistants sexuels** pour personnes handicapées porté par notre association a été relayé dans <u>50/50 magazine</u>, sur <u>France Culture</u>, par Yanous ou encore dans une tribune sur LMSI.

La <u>Fondation Scelles</u>, le <u>Haut Conseil à l'Égalité</u> entre les femmes et les hommes, le Mouvement du Nid et la Marche Mondiale des Femmes ont également pris position contre le recours à cette prostitution déguisée.

Claire Desaint, coprésidente de FDFA, a signé une tribune sur Médiapart intitulée La prostitution est une subordination des femmes, non un plaisir sexuel.

La presse a également mis en avant notre **numéro d'écoute** et le travail mené par notre association pendant les confinements. Libération a abordé la double peine vécue par les <u>femmes handicapées</u>: <u>plus concernées par les violences et moins protégées</u>. Madmoizelle est revenue sur <u>les violences sexuelles envers les femmes handicapées</u>, <u>un mal invisible</u>. Sorocité a mis l'accent sur <u>maltraitances</u> et handicap : angle mort de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Handicap.fr s'est intéressé aux <u>violences conjugales</u> pendant le COVID, <u>Faire</u> <u>Face</u> et <u>Handicap.fr</u> à la question des personnes handicapées plus souvent victimes de violences.

Quant au magazine <u>Lumen</u>, il a consacré un article aux femmes handicapées, plus exposées aux violences avec une interview de Marie Conrozier, notre chargée de mission Lutte contre les violences.

Le magazine Handirect, dans son numéro d'août/septembre/octobre 2020, a mis en avant « FDFA [qui] soutient les femmes en situation de handicap victimes de violences » et en novembre <u>Femmes en situation de handicap victimes de</u> violences : Oser en parler



Le **lancement de notre site** <a href="https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr">https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</a> a fait l'objet d'articles dans :

## La presse nationale :

 Libération : <u>Violences conjugales : une plateforme pour « crédibiliser la parole</u> des victimes »

## La presse « handicap » :

- Handicap.fr : <u>Hausse des violences : à l'écoute des femmes handicapées!</u> et Violences femmes handicapées: un nouveau site pour dire stop
- Faire Face : <u>Les violences sexuelles contre les femmes handicapées en –</u> première – ligne
- Unapei : <u>Lancement d'un site dédié aux femmes en situation de handicap</u> victimes de violences
- Handicap Paris.fr : <u>L'association FDFA lance le site Écoute Violences</u> <u>Femmes Handicapées</u>

## La presse féministe

- 50/50 Magazine : <u>FDFA lance EVFH : LE site dédié à la lutte contre les</u> violences faites aux femmes handicapées
- Terrafemina : <u>Les femmes handicapées deux fois plus exposées aux violences</u> sexuelles
- Les Ourses à plumes : Violences faites aux femmes : l'écoute se développe

## La presse professionnelle

- Santé Mentale.fr : <u>Un site dédié aux femmes handicapées victimes de violences</u>
- Hospimedia : <u>Le site internet Écoute Violences Femmes Handicapées est lancé</u>
- Le Média social : <u>Un numéro pour les femmes handicapées victimes de violence</u>



La Fondation des Femmes - qui soutient activement notre numéro d'écoute - a mis en lumière le travail que nous menons dans un article et une vidéo :





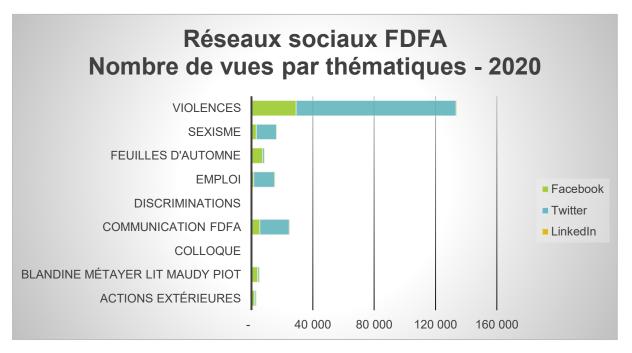
Enfin, nos actions ont été mentionnées dans le rapport d'activité de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes du Haut-Rhin et sur le site de la Maison Départementale des personnes handicapées de <u>Loire-Atlantique</u>.



# Sur les réseaux sociaux

L'activité de FDFA sur ses différentes pages sur les réseaux sociaux a été particulièrement importante en 2020, notamment avec la campagne digitale menée pour le lancement du site <a href="https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr">https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr</a>.

Le graphique ci-dessous compile le nombre de vues selon les thématiques abordées tout au long de l'année :



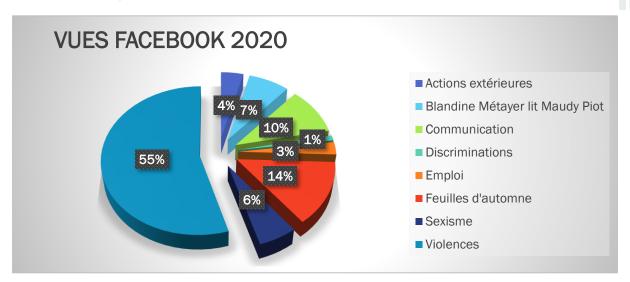
La ventilation selon les différents médias sociaux s'établit comme suit :





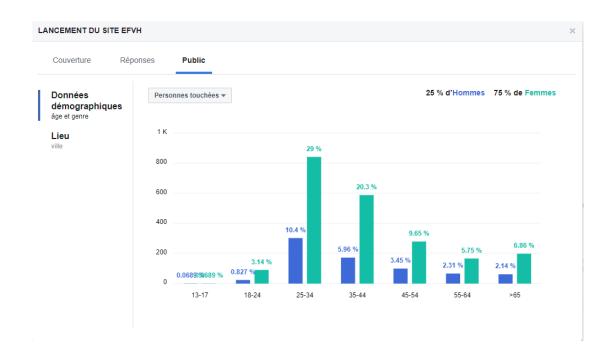
49 messages postés concernaient la lutte contre les violences. Ils ont été vus 29 141 fois.

Ces vues représentent 55 % des vues pour 29 % du nombre de posts.



Ont été particulièrement lus : l'annonce de la fermeture de notre ligne d'écoute pendant le premier confinement, le webinaire du lancement du site et le rappel de la mise en ligne du site.

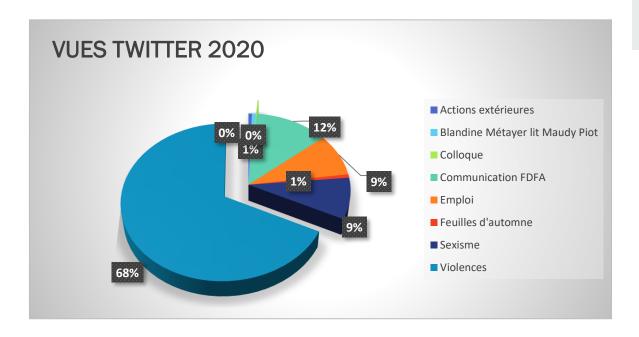
La page de l'événement « lancement du site » a été vue quant à elle 2 954 fois. Les données démographiques fournies par Facebook indiquent que cette publication a touché majoritairement des femmes, âgées de 25 à 44 ans.





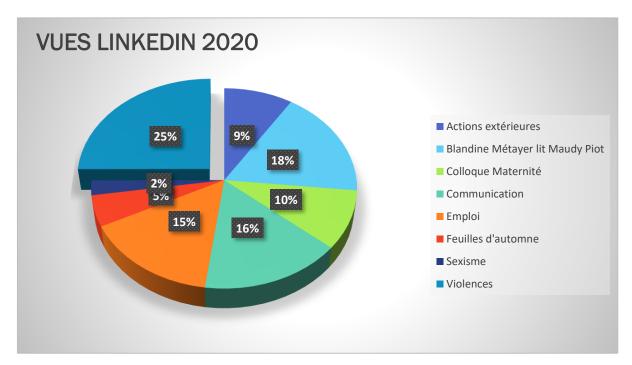


26 tweets ont été consacrés à la lutte contre les violences faites aux femmes handicapées sur la période pour 104 354 impressions, ce qui représente 68 % des impressions pour 32 % des tweets.





5 publications ont été faites sur la page LinkedIn sur les violences totalisant 485 vues soit 23 % des publications et 25 % des vues.





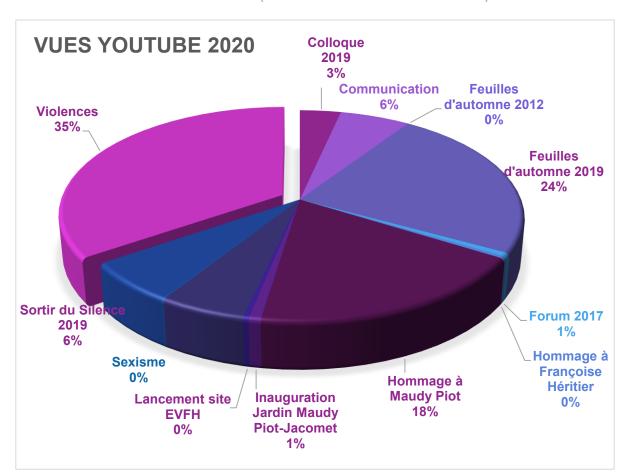
## Sur YouTube



À l'origine, la chaîne de FDFA sur YouTube avait été créée pour diffuser le film « <u>Violences du silence</u> », en version intégrale ainsi que séquence par séquence. De nombreuses vidéos ont été mises en ligne en 2020, à savoir la captation du webinaire « Lancement du site EVFH », les films ressource « Porter plainte » et « Violences », les captations du colloque « Empowerment » et des Feuilles d'automne 2019 et la série de lectures « Blandine Métayer lit Maudy Piot ».

Les vidéos consacrées à la lutte contre les violences représentent 24 % du contenu sur YouTube pour 35 % des vues et 52 % de la durée totale de visionnage.

En termes de minutes vues, on compte 21 636 minutes dont 11 199 pour les films liés à la lutte contre les violences (contre 12 182 minutes en 2019).





## Affiche & flyer



La diffusion de l'affiche et du flyer embossé en braille se poursuit.

Le comparatif des cartes montre la progression constante dans la couverture du territoire. Les cartes à fin 2020 présentent l'intégralité des affiches distribuées depuis le début de la campagne en janvier 2017.





France

lle-de-France

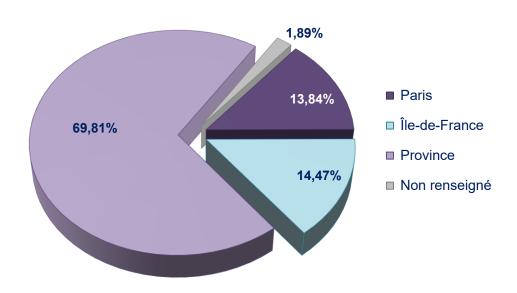
#### Diffusion au 31 décembre 2020





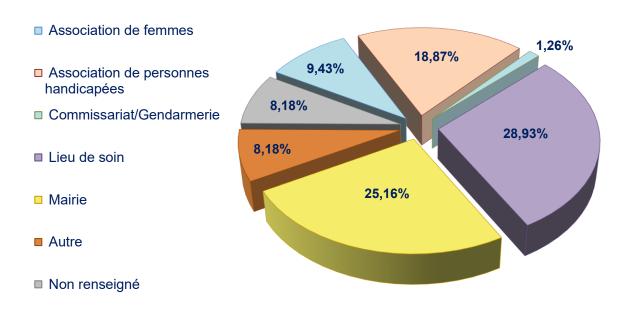
La répartition géographique s'établit donc comme suit :

#### Répartition géographique



La répartition par type de lieu d'affichage est la suivante :

## Lieux d'expédition Affiche Écoute Violences Femmes Handicapées 2020



Les autres lieux sont une MDPH et des associations dont les publics ne sont pas renseignés.



### Actions extérieures

Les actions extérieures ont été très rares en raison des grèves de transport en janvier et de l'épidémie de Covid-19 à partir de mars. Toutefois, certaines actions ont pu être malgré tout maintenues, que ce soit en présentiel ou à distance.

28 janvier : audition de Claire Desaint au Parlement Européen de Strasbourg sur les violences faites aux femmes handicapées

11 février : formation de l'équipe « En avant toutes ! » sur les violences vécues par les femmes handicapées

26 février/7 octobre/24 novembre/9 décembre : formations police « Accueil des femmes victimes de viol »

28 février : rencontre avec la Brigade Locale de Protection de la Famille Paris Centre pour présenter notre numéro Écoute Violences Femmes Handicapées

27 août : participation à la consultation du Centre Hubertine Auclert sur l'impact de la crise sanitaire sur les violences faites aux femmes 21 septembre : rencontre du Centre Hubertine Auclert « Quel impact de la crise sanitaire sur les violences subies par les femmes en lle de France ? » avec intervention de FDFA sur les dispositifs inclusifs

14 octobre : échanges avec la nouvelle coordinatrice de l'observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes au sein de la Direction solidarités insertion (Loire-Atlantique)

13 novembre : intervention de FDFA lors du webinaire « Les violences de genre au prisme du handicap : rendre visible, rendre dicible » de l'université Paris 8 et de l'INSHEA

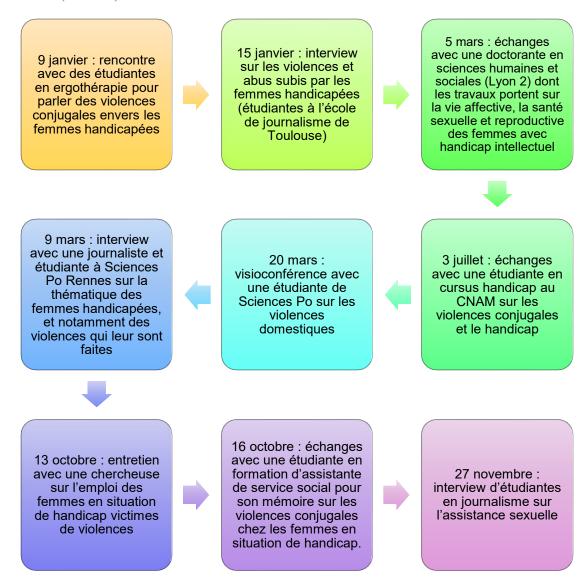
18 novembre : intervention webinaire sur le Grevio à Madrid

3 décembre : réunion de travail en distantiel avec la Région IDF sur la lutte contre les violences faites aux femmes 4 décembre : réunion de l'observatoire des violences Loire-Atlantique sur les démarches d'évaluation de ses actions

9 décembre : sensibilisations sur les violences vécues par les femmes handicapées et sur l'accessibilité/l'accueil des personnes handicapées pour les associations membres de la Cité Audacieuse



Une attention particulière a été apportée aux demandes d'étudiant es sollicitant notre expertise pour leurs travaux de recherche.



Dans le même temps, nous avons répondu et/ou relayé de nombreuses enquêtes dans le Flash Info portant sur

- « Attachement, représentations de la maternité et des capacités parentales chez les femmes victimes de viol : étude comparative entre les femmes victimes de viol durant l'enfance et celles durant l'âge adulte ».
- « Les femmes victimes de violences conjugales »
- « Les violences envers les femmes en situation de handicap »
- « La prévention et la lutte contre la violence envers les femmes handicapées »
- « Plaintes déposées par des femmes victimes de violences conjugales »
- « L'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les femmes victimes de violences et leur accompagnement »



## Groupes de travail

FDFA poursuit ses interventions auprès des structures suivantes et participe aux travaux de :

- l'Observatoire Parisien des Violences Faites aux Femmes,
- l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes de la Région Île-de-France
- la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains)
- le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes commission Violences

Ainsi qu'aux groupes de travail suivants :

- Groupe de travail du Réseau de Santé Périnatal Parisien sur les violences faites aux femmes
- Commission « Violences » de la CLEF
- Groupe de travail de l'Atelier Santé Ville du 13ème arrondissement sur la santé des femmes, FDFA intervenant sur la particularité des violences envers les femmes handicapées
- Comité de pilotage du dispositif d'accueil et de réorientation des femmes victimes de violences à la Cité Audacieuse
- Handiconnect sur la création d'une fiche de repérage des violences

En 2020, FDFA a participé aux réflexions menées dans le cadre de la préparation de la journée 2021 de lutte contre le sexisme par le Collectif Ensemble sur le Sexisme (ECLS) abordant les violences économiques et a poursuivi les travaux amorcés l'an passé dans le cadre du Grenelle des violences conjugales (voir chapitre suivant).

FDFA a été invitée par l'Ordre des Médecins à participer aux travaux du Comité National des Violences Intra Familiales (CNVIF).

« [Le CNVIF estime] indispensable que votre association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir soit représentée dans l'axe « les violences intrafamiliales et le handicap » et participe au CNVIF en tant que membre actif afin d'apporter son expertise et sa voix aux débats »

Ainsi, depuis septembre 2020, FDFA est désormais membre du CNVIF en qualité de « membre actif représentatif »



# Suites du Grenelle sur les violences conjugales

Le <u>rapport</u> du Sénat sur "Le financement de la lutte contre les violences faites aux femmes : une priorité politique qui doit passer de la parole aux actes" a été publié le 8 juillet 2020.

Voici quelques extraits du chapitre sur la « Prise en compte du handicap dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales : des avancées et des attentes » :

« D'après les associations contactées par les rapporteurs spéciaux, et notamment l'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir » (FDFA), qui fait un travail remarquable, ce Grenelle a permis de mettre en avant la problématique du handicap dans la question des violences conjugales. Un groupe spécifique concernant la vie affective et sexuelle et la parentalité des femmes handicapées a ainsi été constitué. Par ailleurs, la dimension transversale du handicap a été incluse dans chacun des 12 groupes du Grenelle, avec une personne représentait les femmes handicapées, ce qui a constitué une avancée non négligeable pour les associations. Le groupe de travail « handicap » du Grenelle continue d'ailleurs à se réunir.

Les mesures du Grenelle concernant les femmes en situation de handicap :

- mesure 28 : déployer dans chaque région un centre ressource pour accompagner les femmes en situation de handicap dans leur vie intime et sexuelle et leur parentalité. Cette mesure se mettra en œuvre, via un appel à projet lancé par les ARS, dont le cahier des charges a été rédigé;
- mesure 29 : rappeler à l'ensemble des établissements et services médico sociaux la nécessité du respect de l'intimité et des droits sexuels et reproductifs des femmes accompagnées. La circulaire prévue à cet effet est en cours de rédaction. Toutefois, pour les associations, la mesure n'est pas assez contraignante et elles auraient préféré une charte à faire signer par les établissements;
- mesure 30: lancer une formation en ligne certifiante pour faire monter en compétence massivement les différents professionnels qui interviennent notamment dans les établissements et services médico-sociaux. Toutefois, les associations auraient souhaité que cette formation soit obligatoire en formation initiale et en formation continue. Cette mesure reposera sur les associations comme FDFA qui travaillera sur la création de la formation en ligne, s'appuyant sur son expérience de plusieurs années de formation en présentiel après de policiers et magistrats notamment.

Par ailleurs, d'autres mesures transverses, comme la mise en accessibilité du numéro 39.19 et de la plateforme de signalement en ligne des violences, concernent les femmes en situation de handicap. Les associations regrettent néanmoins l'absence de mise en accessibilité de tous les dispositifs permettant aux victimes de violence d'alerter sur les violences subies, et de toutes les campagnes de communication sur le sujet. »



## Interpellations des politiques

#### **Confinement:**

20 mars : entretien avec le **Cabinet de Marlène Schiappa** sur les moyens d'accompagner les femmes victimes de violences pendant le confinement.

27 mars : Courriel de Danielle Michel-Chich, coprésidente de FDFA, à **Hélène** Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes :

« [...] nous sommes cependant inquiètes pour ces femmes qui sont déjà dans une situation difficile à cause de leur handicap, et qui auraient besoin d'un hébergement d'urgence. Ces hébergements sont peu nombreux et nous ne sommes pas sûres qu'ils puissent leur convenir.

Est-il possible d'envisager de leur offrir quelques hébergements à l'Hôtel de Ville, comme pour les femmes SDF ? Et surtout est-il possible de leur garantir l'accessibilité et l'aide dont elles ont besoin ? »

30 mars : Courriel de Danielle Michel-Chich, coprésidente, à Marlène Schiappa

« Madame la Ministre.

Très mobilisée sur les violences faites aux femmes depuis de nombreuses années, je ne peux qu'apprécier - en mon nom propre et au nom de FDFA que je co-préside - les dispositifs que vous avez déployés pour venir en aide aux femmes victimes de violences, dans cette période de confinement qui majore gravement les dangers qu'elles encourent, et la communication que vous avez faite autour de ces dispositifs.

Je voudrais néanmoins attirer votre attention sur la situation particulière - et plus grave encore - des femmes handicapées victimes de violences. Nous savons qu'elles sont 3 sur 4 à subir des violences de tous ordres de la part de leur compagnon et/ou de leurs proches, et qu'elles ont encore moins de possibilités de s'échapper et de chercher de l'aide. »

24 avril : Courrier à **Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé**, sur l'impact du Covid-19 sur les personnes et femmes handicapées :

« L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) s'inquiète du confinement total dans des résidences de personnes handicapées qui augmente l'isolement et l'exclusion et entraîne des conséquences sur l'aggravation du handicap, des régressions, voire des prises additionnelles de médicaments. FDFA demande plus d'informations et de données sexuées sur l'impact du Covid 19 sur les personnes handicapées.

FDFA réclame une vigilance accrue concernant les violences à l'encontre des femmes et des filles handicapées, potentiellement aggravées par le confinement. »



#### Défense du 3919

21 octobre : Signature par FDFA du courrier envoyé par la Région Île-de-France et le Centre Hubertine Auclert à **Elisabeth Moreno**, **Ministre déléguée à l'Égalité femmes-hommes**, à la **Diversité et à l'Égalité des chances** pour demander de renoncer à l'appel d'offre pour la gestion de la ligne d'écoute nationale 3919 Violences Femmes Info.

#### Grenelle

23 novembre : réunion avec Elisabeth Moreno, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances au titre de notre fonction de représentante des groupes de travail du Grenelle des violences conjugales



## Référencement

Le numéro Écoute Violences Femmes Handicapées apparaît, entre autres :

- Sur la cartographie des dispositifs associatifs spécialisés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences créée par l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes du Centre Hubertine Auclert
- Dans le guide Solidarité à Paris édité par la Mairie de Paris
- Sur le site d'Alma 81
- Sur le flyer édité par la Fondation des Femmes « #MeToo Vers qui se tourner? »

Le film « Violences du silence » est référencé par l'association belge Perséphone vzw sur leur site.

FDFA est partenaire de France Victimes et du numéro d'appel 08VICTIMES.



Fédération d'associations de professionnel·les de l'aide aux victimes, créée en 1986, France Victimes (anciennement INAVEM) a pour mission d'animer, de coordonner et de promouvoir le réseau des 130 associations d'aide aux victimes adhérentes, ainsi que d'engager des partenariats, des conventions pour faciliter l'accès des personnes victimes vers ces associations locales.

L'Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 est labellisée #SexismePasNotreGenre.





### Partenaires financiers



Claire Desaint et Isabelle Dumont

En 2020, l'association FDFA s'est vue attribuer le Prix RajaPeople décerné par la Fondation RAJA-Danièle Marcovici afin d'améliorer notre installation téléphonique et pouvoir ainsi maintenir les permanences d'écoute malgré les confinements. Claire Desaint, coprésidente, et Isabelle Dumont, chargée de la communication et du développement associatif, ont reçu le chèque des mains de Danièle Kapel-Marcovici, présidente de l'entreprise et de la Fondation RAJA.

Le numéro Écoute Violences Femmes Handicapées et les actions de lutte contre les violences faites aux femmes handicapées ont été soutenus en 2020 par





















## Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir FDFA

2, rue Aristide Maillol - 75015 PARIS

**2** 01 45 66 63 97

https://fdfa.fr

https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr

#### contact@fdfa.fr



#### FDFA sur les réseaux sociaux :

https://www.facebook.com/fdfa15/ https://twitter.com/FDFA Contact

https://www.youtube.com/channel/UCR0Vtt AVAPbHI6vbzFshsQ

https://www.linkedin.com/company/fdfa-%E2%80%93-femmes-pour-le-dire-

femmes-pour-agir/

Conception graphique et textes : Isabelle DUMONT avec la contribution de Claire DESAINT Analyse et statistiques Ecoute Violences Femmes Handicapées : Marie CONROZIER Photos : Alain Bachellier, Marie Conrozier, Isabelle Dumont et DR © Isabelle Dumont pour FDFA – juin 2021